

Teixeira Machado Lisa

6<sup>ème</sup> A

# La Suisse & Le conflit sino-tibétain

*Travail de fin d'études en FGS, M. Van Den Abbeel*

Année scolaire 2011-2012

Teixeira Machado Lisa

6<sup>ème</sup> A

# La Suisse & Le conflit sino-tibétain

*Travail de fin d'études en FGS, M. Van Den Abbeel*

Remarque : les légendes des différents documents, coloriées dans le travail original, apparaissent ici sans couleur.

Année scolaire 2011-2012

Je tiens à remercier les professeurs et autres personnes qualifiées, les bibliothécaires ainsi que mes proches pour avoir contribué de loin ou de près à la réalisation de ce travail, aussi bien de par leurs précieux conseils que de par leur soutien. Enfin, merci à vous, cher lecteur, d'accorder de l'attention à ce dossier.

# I. Table des matières

<b>II. PREMIÈRE FICHE : PRÉSENTATION</b>	<b>7</b>
<b>A. LOCALISATION</b>	<b>7</b>
<b>B. LA SUISSE, PAYS DU NORD ?</b>	<b>7</b>
<b>C. CARTE MENTALE</b>	<b>9</b>
<b>III. DEUXIÈME FICHE : ENVIRONNEMENT POLITIQUE</b>	<b>10</b>
<b>A. CARTE MENTALE</b>	<b>10</b>
<b>B. COMMENTAIRE</b>	<b>10</b>
1. UN ÉTAT FÉDÉRAL	10
2. UN PLURILINGUISME AFFIRMÉ	11
3. POLITIQUE ÉTRANGÈRE	12
<b>IV. TROISIÈME FICHE : ENVIRONNEMENT NATUREL</b>	<b>13</b>
<b>A. CARTES MENTALES</b>	<b>13</b>
<b>B. COMMENTAIRES :</b>	<b>15</b>
1. RELIEF	15
2. HYDROGRAPHIE	15
3. CLIMAT	16
4. GÉOLOGIE	16
<b>V. QUATRIÈME FICHE : ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE</b>	<b>17</b>
<b>A. CARTES MENTALES</b>	<b>17</b>
<b>B. COMMENTAIRES</b>	<b>18</b>
1. SECTEUR PRIMAIRE	18
2. SECTEUR SECONDAIRE	19
3. SECTEUR TERTIAIRE	19
4. RÉSEAUX DE COMMUNICATION	20
5. COMMERCE EXTÉRIEUR	20
<b>A. CARTE MENTALES :</b>	<b>21</b>
<b>B. COMMENTAIRE :</b>	<b>21</b>
1. DÉMOGRAPHIE	21
2. POPULATION ÉTRANGÈRE	22
3. UN PAYS QUADRILINGUE	22
4. CONFESSIONS RELIGIEUSES	23
<b>VII. SIXIÈME FICHE : CARTE DE SYNTHÈSE</b>	<b>24</b>
<b>VIII. LE CONFLIT SINO-TIBÉTAIN</b>	<b>25</b>
<b>IX. BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>28</b>



## II. Première fiche : Présentation

### A. LOCALISATION

Pays d'Europe occidentale et plus précisément d'Europe de l'Ouest, les limites de la Suisse ont pour coordonnées les méridiens extrêmes 6°E et 10°30'E. Dès lors elle se localise dans le fuseau horaire d'Europe centrale, équivalent à la Belgique, autrement dit GMT+1 (été +2). Ses parallèles extrêmes ont pour coordonnées 45°50'N et 47°50'N. La Suisse se situe dans l'hémisphère nord ce qui implique que les saisons y sont pluviométriques. De plus, de part sa latitude nous pouvons déterminer qu'elle appartient à la zone climatique tempérée nord. Le relief Suisse, dit hétérogène, se compose d'un plateau mais également de massifs montagneux : le Jura et les Alpes. C'est pourquoi nous pouvons y trouver des altitudes extrêmes assez marquées. En effet, l'altitude la plus élevée est de 4634m avec la Pointe Dufour, située à la frontière entre la Suisse et l'Italie (Sud-est). En revanche la plus basse altitude atteint les 193m, niveau du lac Majeur dans le canton du Tessin. D'une superficie de 41 285km<sup>2</sup>, la Suisse est un pays à la forme plutôt étriquée, voire à tendance elliptique. La plus grande distance en latitude s'étend sur environ 225km tandis que la plus grande distance en longitude est de plus ou moins 354km. Bien que la Suisse n'ait pas d'accès à la mer et que, par conséquent elle ne possède guère de littoral, on y retrouve d'autres frontières naturelles. En effet, à l'est ainsi qu'au nord-est, la Suisse est bordée par le massif du Jura. A l'est, la Suisse s'ouvre également sur le Lac Léman servant de frontière franco-suisse. Au nord-ouest, le Lac de Constance sépare la Suisse de l'Allemagne. Enfin, les Alpes, constituant 62% de la surface géographique de la Suisse, se localisent au sud et à l'ouest du pays. En matière de pays limitrophes la Suisse possède une frontière avec l'Autriche et le Liechtenstein à l'est, l'Allemagne au nord, la France à l'ouest et l'Italie au sud.

Parler de la Suisse, c'est parler d'une confédération et désigner un état fédéral comprenant 4 langues nationales et divisé en 26 cantons, ayant pour capitale fédérale la ville de Berne.

### B. LA SUISSE, PAYS DU NORD ?

Effectivement, la Suisse est un pays du Nord, ou encore un pays dit riche. Nous pouvons justifier ce statut en ayant recours à divers indicateurs. Nous pouvons tout d'abord étudier l'IDH, permettant d'affirmer à nouveau que la Suisse est un pays du nord. En 2011, il est de 0,903<sup>1</sup>, grâce auquel la Suisse se classe 11<sup>ème</sup> au monde. Rappelons que plus l'IDH est proche de 1, plus le développement y est important. L'IDH suisse étant supérieur à 0.889, il est considéré comme très élevé.

Si l'on approfondit nos recherches, on remarque que l'espérance de vie y est de 82,3<sup>2</sup> ans et que le taux de scolarisation brut y est de 86,2%<sup>3</sup>. Notons que l'économie florissante joue également un rôle primordial dans le développement de ce pays, le taux de chômage y est faible, 4%<sup>4</sup>.

Ensuite, bien que le PIB par habitant présente quelques inconvénients, il nous donne une bonne indication quant au niveau de vie moyen de la population d'un territoire. Le PIB par habitant de la

---

<sup>1</sup> <http://hdrstats.undp.org/fr/indicateurs/103106.html>

<sup>2</sup> <http://hdrstats.undp.org/fr/indicateurs/69206.html>

<sup>3</sup> <http://hdrstats.undp.org/fr/indicateurs/105906.html>

<sup>4</sup> <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.UEM.TOTL.ZS/countries/CH?display=default>

Suisse, datant de 2010, atteint 67.464\$<sup>5</sup>. Dès lors, la Suisse se caractérise par un niveau de vie élevé qui la classe parmi les PIB par habitant les plus élevés au monde, sachant en effet que celui de la République Démocratique du Congo s'élevait en 2010 à 199\$<sup>1</sup> ou encore que celui de la Belgique atteignait 43 144\$<sup>1</sup>. D'ailleurs, l'OCDE classe le revenu suisse comme élevé.

Un pays du nord se caractérise également par un régime politique démocratique, prônant l'égalité de l'homme et de la femme au sein de la société. Ces deux critères s'appliquent également à la Suisse. En effet, la Suisse est un état fédéral et un pays démocratique. Le régime démocratique permet dès lors aux citoyens d'influer de manière décisive sur le cours des affaires politiques, et ce notamment grâce à diverses élections.

L'égalité des droits entre les hommes et les femmes est officiellement acquise en Suisse depuis l'introduction d'un article sur l'égalité dans la Constitution fédérale en 1981. En outre, la Confédération a à sa disposition, depuis 1988 le Bureau fédéral de l'égalité entre hommes et femmes qui veille sur l'application de cette directive. L'indice d'inégalité de genre, s'élevant à 0,067<sup>6</sup> en 2011, est par ailleurs faible. Cet indicateur vise à mettre en avant les désavantages que subissent les femmes et les filles au sein d'un pays et ce, en se basant sur 5 autres indicateurs renvoyant eux-mêmes à 3 dimensions importantes : santé de la reproduction, autonomisation et le marché de l'emploi. En comparaison, celui de la Belgique s'élève en 2011 à 0.114<sup>6</sup>. D'autre part, on remarque que le nombre de parlementaires féminins reste toutefois inférieur au nombre masculin puisque qu'on compte 57 femmes sur les 200 sièges, soit 28.5%<sup>7</sup>. Cependant, en ce qui concerne le gouvernement suisse, le Conseil fédéral, la part des femmes dans au sein de celui-ci atteint 57.1%<sup>8</sup>. Une grande première pour la Suisse. Effectivement, on retrouve désormais 4 femmes sur les 7 ministres.

En analysant les divers critères ci-dessus, nous ne pouvons qu'affirmer le statut de pays du nord, attribué à la Suisse. Ceci s'explique aussi bien au niveau politique qu'au niveau économique ou encore au niveau social.

---

<sup>5</sup> <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.PCAP.CD>

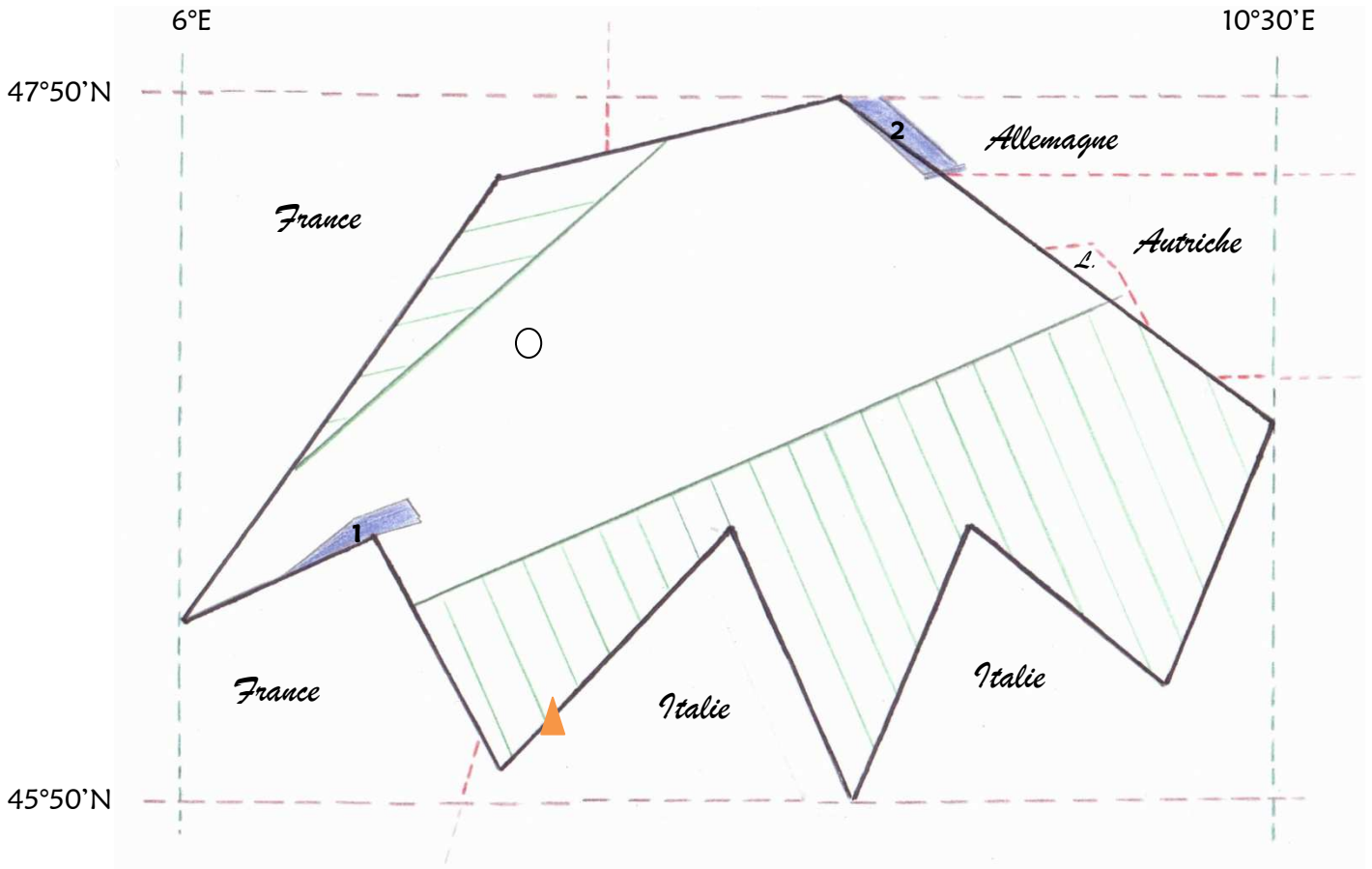
<sup>6</sup> <http://hdrstats.undp.org/fr/indicateurs/68606.html>

<sup>7</sup> <http://www.parlament.ch/f/dokumentation/statistiken/pages/frauen-parlament.aspx>

<sup>8</sup> [http://www.swissinfo.ch/fre/Dossiers/Le\\_gouvernement\\_change\\_de\\_visages/Elections\\_au\\_Conseil\\_federal/Un\\_gouvernement\\_suisse\\_a\\_majorite\\_feminine.html?cid=28378898](http://www.swissinfo.ch/fre/Dossiers/Le_gouvernement_change_de_visages/Elections_au_Conseil_federal/Un_gouvernement_suisse_a_majorite_feminine.html?cid=28378898)

## C. CARTE MENTALE

→ Document n°1 : Localisation



<i>L.</i>	Lichtenstein ; pays limitrophe	○	Berne ; capitale fédérale
▲	Pointe Dufour, point culminant	□	Massif du Jura
□	Massif des Alpes		
1	Lac Léman		
2	Lac de Constance		

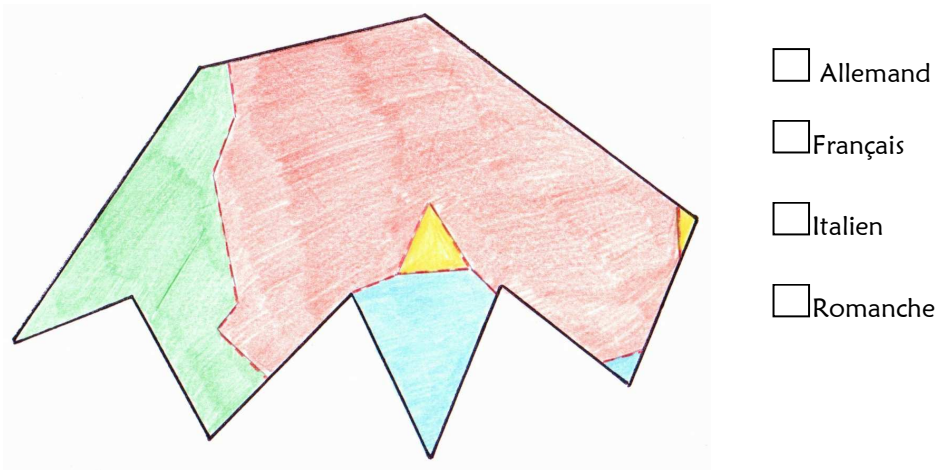
| 50 km |



### III. Deuxième fiche : Environnement politique

#### A. CARTE MENTALE

➔ Document n°2 : Répartition des langues nationales



#### B. COMMENTAIRE

##### 1. Un état fédéral

Bien que la Suisse porte encore à l'heure actuelle le nom officiel de 'Confédération suisse', il s'agit à présent d'un état fédéral, constitué de 26 cantons. Le système politique actuel remonte à 1948, lorsque la Suisse adopta une constitution moderne. Jusqu'alors, elle était une alliance confédérale de cantons indépendants. Remarquons tout de même que l'abréviation nationale CH, renvoyant à l'appellation *Confoederatio Helvetica*, est alors un abus de langage. En outre, le H renvoie ici à l'adjectif helvétique, tirant ses origines des tribus celtes, les Helvètes, qui peuplaient le territoire actuel de la Suisse au moment de sa conquête par les Romains.

En tant qu'état fédéral, la politique interne suisse respecte la séparation des pouvoirs. Par conséquent, le fédéralisme suisse compte trois niveaux différents : la Confédération, les cantons et les communes. La Suisse, comme dit précédemment, se divise en 26 cantons comptant eux-mêmes diverses communes.

Ces cantons diffèrent des uns des autres si bien de par les langues parlées au sein de chacun d'eux que de par leurs superficies, pouvant s'étendre à toute une entité territoriale ou uniquement à l'étendue d'une ville, expliquant ainsi les variations de population que l'on peut y rencontrer. L'autonomie des cantons se traduit par une constitution, un gouvernement, un parlement, un régime de fiscalité, des tribunaux et des lois propres à chacun d'eux. Toutefois, chaque canton doit garantir la compatibilité de ses lois avec celles de la Confédération. Les compétences cantonales renvoient au système d'éducation, aux questions sociales ainsi qu'aux forces de l'ordre. Ces mêmes cantons se composent de différentes communes. Les communes ont-elles aussi leurs propres autorités administratives élues. Leurs domaines de compétences s'appliquent, notamment, à la sécurité, à l'éducation, à la santé et au transport.

La Suisse est non seulement un état fédéral mais également un état démocratique. Les citoyens élisent dès lors les représentants agissant en leur nom. De plus, la démocratie suisse est dite 'directe'. Autrement dit, les citoyens suisses peuvent aussi bien proposer une loi de leur propre initiative, connue sous le nom d'initiative populaire, que s'opposer à une loi déjà approuvée par le Parlement, en d'autres termes organiser un référendum.

La Constitution suisse définit trois grandes autorités au niveau fédéral. Premièrement, l'Assemblée fédérale, étant à la tête du pouvoir législatif, il s'agit par conséquent du parlement suisse. Elle se compose de deux chambres : le Conseil national représentant le peuple et le Conseil des Etats représentant les cantons. Bien que leurs nombres de sièges varient, elles ont toutes deux le même poids. L'Assemblée fédérale a pour fonction d'approuver toute loi fédérale et de superviser le gouvernement. La réunion de ses deux chambres permet l'élection du président de la Confédération au sein du Conseil fédéral ainsi que le vice-président. Le palais fédéral habite le siège du parlement suisse, situé à Berne. Ensuite, le Conseil fédéral, autrement dit le gouvernement suisse, dirige le pouvoir exécutif. Celui-ci est constitué de sept membres élus ou réélus par l'Assemblée générale. Enfin, le pouvoir judiciaire est assuré par le Tribunal fédéral qui représente l'autorité suprême de la confédération. Toutefois, rappelons que chaque canton dispose de son propre système judiciaire. Le siège du Tribunal fédéral se trouve à Lausanne.

En ce qui concerne les partis politiques suisses, il peut être utile de préciser que certains de ceux-ci tiennent, malgré l'image que l'on se fait de la Confédération en temps normal, des propos renvoyant parfois aux idées propres à l'extrême droite comme le *Parti des Automobilistes* déclarant vouloir abolir la norme pénale à l'égard du racisme ou encore le *Mouvement citoyens genevois* ayant notamment établi un lien direct entre la présence des travailleurs français à Genève et le taux de chômage. En bref, il est intéressant de faire remarquer que ce sont les partis politiques renvoyant à un canton en particulier qui tiennent généralement des discours nationalistes, régionalistes voire xénophobes.

## **2. Un plurilinguisme affirmé**

La Suisse est divisée en trois zones linguistiques reconnues : la Suisse romande, la Suisse alémanique et la Suisse italienne. Cependant, elle compte en réalité quatre langues dites nationales mais seuls l'allemand, le Français et l'Italien sont considérés comme les langues officielles. Malgré ses disparités culturelles et linguistiques la Suisse a su maintenir un certain équilibre au sein de ses différentes communautés. Toutefois, les frontières linguistiques ne sont pas établies en fonction des frontières cantonales. Dès lors, certains débats épineux, entre autres politiques, divisent les citoyens en fronts très disparates, en fonction des origines linguistiques, des origines religieuses au sein d'un même canton ou divisent les cantons dits ruraux et ceux dits urbains.

La différence de mentalité entre la Suisse romande et la Suisse alémanique a donné naissance à l'expression *Röstigraben*, désignant le clivage linguistique et politique entre ces deux régions, les francophones étant généralement considérés comme moins conservateurs que les germanophones.

Ajoutons également que bien que le Romanche soit considéré comme une langue nationale, elle n'est pas officielle et est dès lors très peu utilisée au niveau politique. En outre, étant donné la suprématie économique et politique de la Suisse germanophone, l'Allemand leur est indispensable.

### 3. Politique étrangère

Il est intéressant de conclure en précisant que la Suisse est un pays neutre. Cette nation est en effet neutre depuis 1515, un statut formellement reconnu et certifié par les autres puissances européennes en 1815. Ce statut lui permet de jouer véritablement un rôle de médiateur à l'égard des autres nations.

Ce n'est qu'en 2002 qu'elle rejoignit l'ONU dont le siège se situe à présent à Genève. La question européenne, elle, reste complexe, en 2001 près de 77%<sup>9</sup> de la population votait en défaveur de celle-ci. Malgré une tendance à se tenir à l'écart des grandes entités internationales, la Suisse entretient avec le reste du monde des liens politiques et économiques forts et est active dans plusieurs organisations telles que l'*Association européenne de libre-échange* ou encore l'*Organisation pour la coopération et le développement économique*.

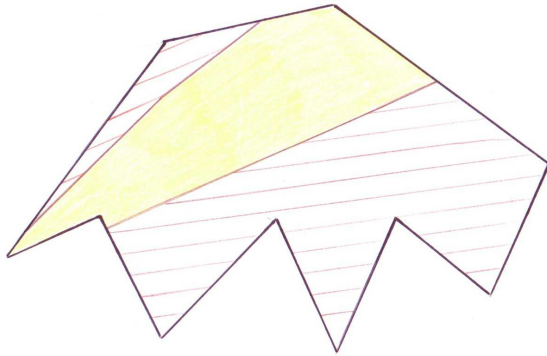
---

<sup>9</sup> [http://www.swissworld.org/fr/politique/politique\\_etrangere/organisations\\_internationales/](http://www.swissworld.org/fr/politique/politique_etrangere/organisations_internationales/)

## IV. Troisième fiche : Environnement naturel

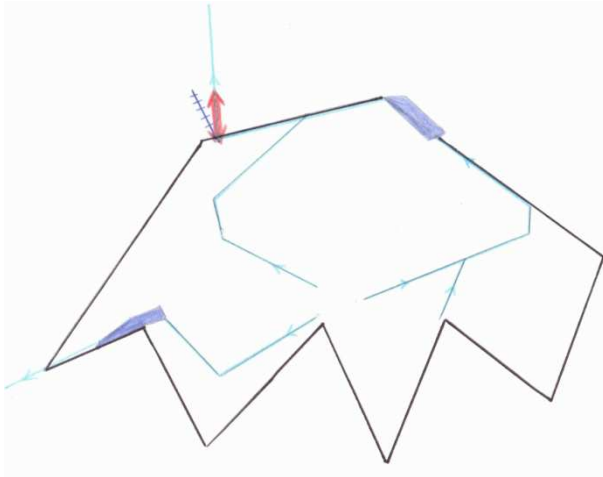
### A. CARTES MENTALES

→ Document n°3 : Relief



- Jura
- Plateau/Moyen Pays
- Alpes

→ Document n°4 : Hydrographie



⇒ Fleuves principaux :

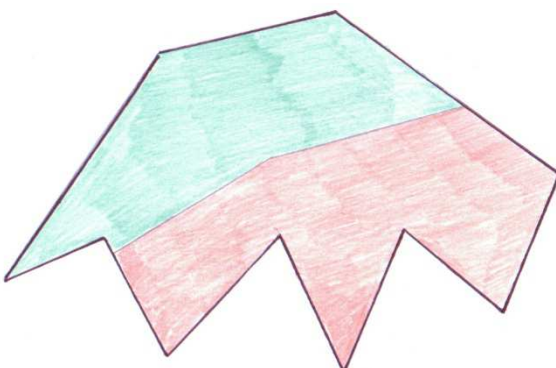
- a. Rhin
- b. Aar
- c. Rhône

⇒ Lacs principaux :

1. Lac Léman
2. Lac de Constance

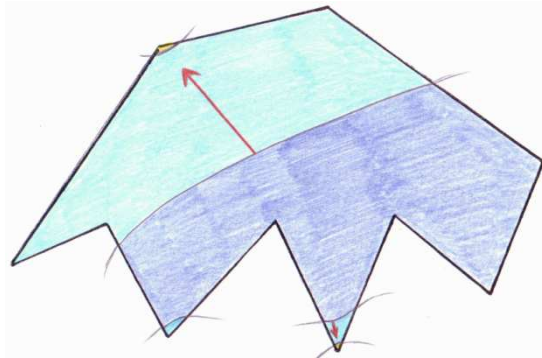
⇔ Porte de sortie fluviale majeure

→ Document n°5 : Climat



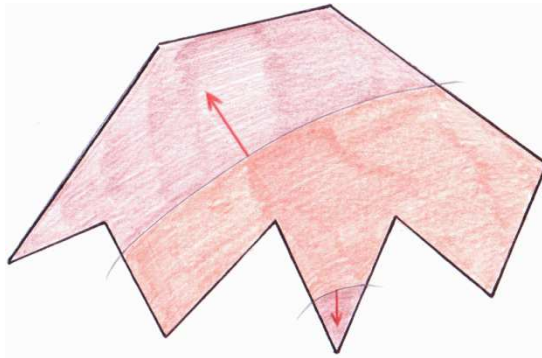
- Climat tempéré froid à hiver doux
- Climat de montagnes

↗ Document n°5.1 : Isothermes janvier



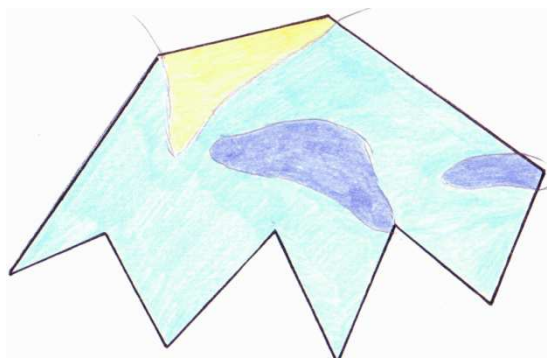
- De 0 à 5°C
- De -5 à 0°C
- De -10 à -5°C

↗ Document n°5.2 : Isothermes juillet



- De 15 à 20°C
- Moins de 10°C

↗ Document n°5.3 : Précipitations



- De 750 à 1000 mm
- De 1000 à 2000 mm
- 2000 mm ou plus

## B. COMMENTAIRES :

### 1. Relief

Le relief suisse est généralement qualifié de complexe, ou encore d'exigu. On y retrouve, en effet, des différences d'altitude assez marquées, allant de 193m jusqu'à 4 634m. La Suisse se divise en trois grandes zones géographiques qui sont : le Jura, le plateau, aussi appelé Moyen Pays et les Alpes. Tout d'abord, le Jura, s'étendant de la région genevoise jusqu'au Rhin, autrement dit se localisant au nord-ouest du pays, est constitué d'un arc montagneux étroit dont l'altitude moyenne atteint environs 700m. Le pourcentage de territoire qu'il couvre est estimé à 12%. Ensuite, le plateau s'étendant du lac Léman au lac de Constance et couvrant à peu près 30%<sup>10</sup> de la surface totale, a pour altitude moyenne 580m. Il se présente comme une région de collines, accidentée comprenant divers ravins et vallées. Le Moyen Pays regroupe les centres vitaux de l'activité agricole ainsi que les villes importantes. Enfin on retrouve également les Alpes, qui constituent la majeure partie du pays, couvrant un peu moins des deux tiers du territoire suisse. Cette région se situe dans la partie méridionale de la Suisse et l'altitude moyenne y est de 1700m. C'est précisément dans cette région-ci que l'on retrouve les points culminants de la Suisse. En bref, nous pouvons préciser que le relief suisse est caractérisé par une zone déprimée, un couloir entre deux massifs montagneux où se sont nichées la majorité des grandes villes. L'altitude, en général, augmente progressivement depuis le plateau jusqu'au sud du pays. Ajoutons également que la ville de Bâle, n'entre pas véritablement dans la région du Jura mais se situe dans le fossé rhénan, autrement dit dans une plaine.

### 2. Hydrographie

Le réseau hydrographique suisse est riche en rivières, fleuves et lacs. D'ailleurs, la Suisse est régulièrement considérée comme le château d'eau de l'Europe. En effet, elle possède 6%<sup>11</sup> des ressources européennes d'eau douce. Bien qu'elle soit un état continental enclavé, elle possède différentes portes de sorties, et ce notamment au moyen des différents fleuves ou rivières qu'elle comporte. Le Rhône et le Rhin y prennent entre autres leur source pour se jeter dans la Méditerranée ou la mer du Nord. En revanche le réseau de voies navigables est, lui, plutôt faible. En effet, le relief accidenté rend un bon nombre de rivières impraticables. Seule la ville de Bâle, bordée par le Rhin, constitue une porte de sortie maritime au niveau commercial puisqu'elle compte les seuls ports fluviaux du pays. Effectivement, cette ville est bordée par les deux rives du Rhin, fleuve navigable de son embouchure jusqu'à Bâle, ce qui en fait pour la Suisse l'unique voie d'accès à la mer. Le pays ne compte pas de canaux en particulier destinés au transport maritime de marchandises. Les seuls autres présents relient deux lacs entre eux. Ils ne jouent, par conséquent qu'un rôle dans le domaine touristique, voire un rôle économique faible puisqu'à l'échelle cantonale. Les lacs suisses sont, par conséquent, d'une grande importance principalement le Lac Léman ainsi que le Lac de Constance. Le Lac Léman, qui occupe d'ailleurs la plus grande surface, accueille de nombreux touristes mais également un bon nombre de pêcheurs. En d'autres termes, il est principalement destiné à une flotte de plaisance et donc au tourisme ainsi qu'à un transport maritime permettant de desservir les principales localités bordant l'étendue d'eau, également sur le territoire français.

---

<sup>10</sup> [http://www.swissworld.org/fr/geographie/trois\\_regions\\_geographiques/le\\_plateau/](http://www.swissworld.org/fr/geographie/trois_regions_geographiques/le_plateau/)

<sup>11</sup> [http://www.swissworld.org/fr/geographie/lacs\\_et\\_rivieres/](http://www.swissworld.org/fr/geographie/lacs_et_rivieres/)

Le lac de Constance possède une plus grande flotte de plaisance destinée au transport de personnes, voire d'automobilistes et est aussi transfrontalier. Il permet un accès direct vers l'Allemagne ainsi que vers l'Autriche. Le commerce qui pourrait s'y appliquer reste toutefois régional, ou du moins à petite échelle. En bref, le réseau de voies navigables suisse reste surtout d'application au niveau du tourisme, comme c'est le cas sur la plupart des lacs.

### **3. Climat**

On retrouve en Suisse deux types de climat différents. Au nord il s'agit d'un climat tempéré froid à hiver doux et au sud d'un climat de montagne, ceci étant régi par la présence du massif montagneux des Alpes. Il est difficile d'établir des caractéristiques précises au climat suisse étant donné la complexité du relief. Cependant, de manière générale, les températures augmentent depuis les Alpes jusqu'au nord du pays, où la ville de Bâle bénéficie d'ailleurs d'un microclimat en hiver mais elles augmentent également depuis le sud des Alpes jusqu'au canton du Tessin. Les précipitations, elles, sont dans l'ensemble comprises entre 1000 et 200mm par an. En revanche, elles sont plus abondantes au centre et à l'est du pays et moindres au nord de celui-ci. Cette abondance de précipitations provient de l'effet de foehn. Le foehn est un vent chaud généralement axé du sud vers le nord. Lorsque l'air doux et humide s'élève sur les versants sud des Alpes, celui-ci se refroidit et de gigantesques nuages se forment par condensation de par l'excès de vapeur d'eau. Ces nuages engendrent alors des pluies abondantes sur le versant sud des Alpes. En descendant sur l'autre versant l'air se réchauffe, et dès lors s'évapore. Autrement dit, en arrivant en bas du versant l'air est devenu plus sec et plus chaud qu'au début de son ascendance sur le versant situé au sud.

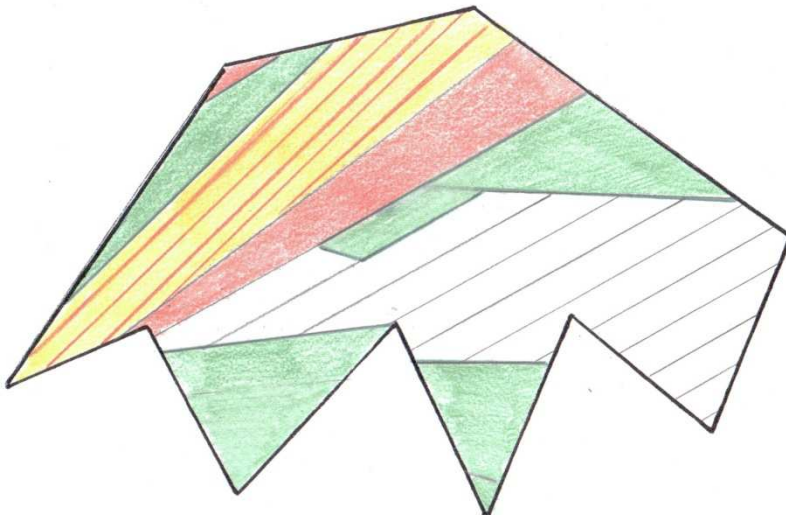
### **4. Géologie**

La géologie suisse se compose entre autres de roches intrusives ou métamorphiques. En bref, les sous-sols suisses ne contiennent que très peu de ressources exploitables. Par conséquent la Suisse importe les matières premières, afin de les traiter et de les exporter en tant que produits finis.

## V. Quatrième fiche : Environnement économique

### A. CARTES MENTALES

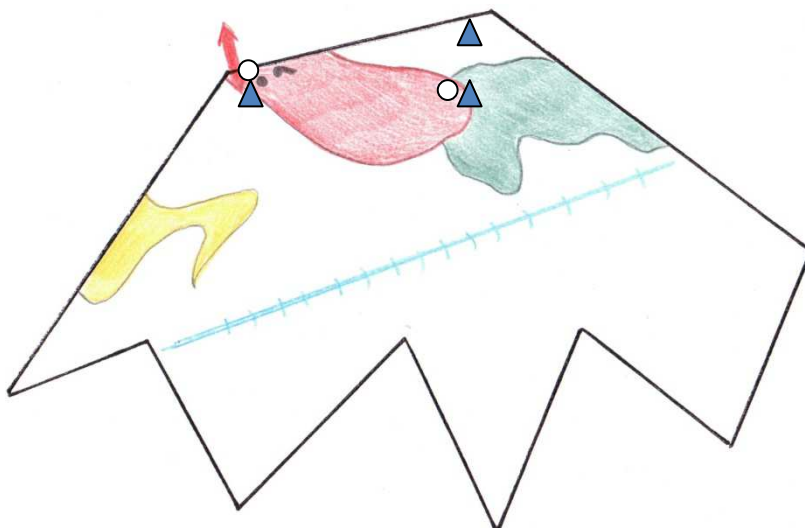
→ Document n°6 : Secteur primaire



- Elevage
- Cultures et élevage
- Sylviculture
- Improductif

→ Document n°7 : Secteur secondaire

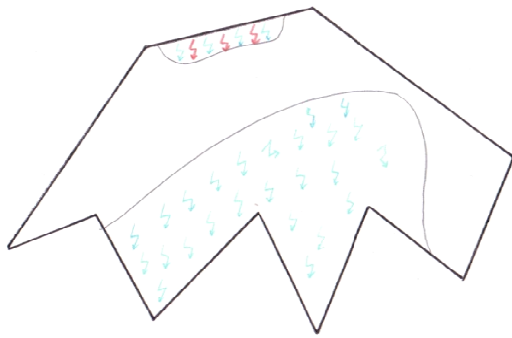
↗ Document n°7.1 : Zones industrielles et catégories d'industries



- Région industrielle majeure :
  - Aluminium
  - Industrie chimique
- Industrie horlogère
- Industrie textile
- Métropoles économiques :
  1. Zurich
  2. Bâle
- ▲ Construction métallique
- ↔ Porte de sortie fluviale majeure
- Zone de rupture économique

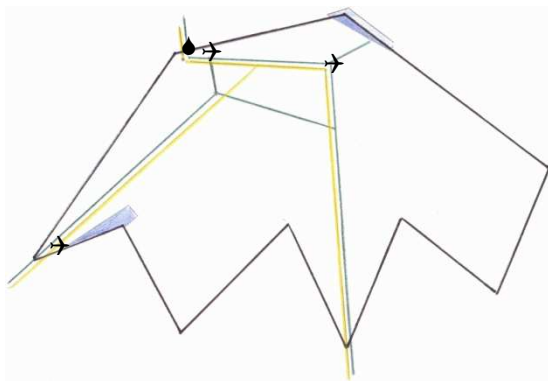
↗ Document n°7.2 : Energies





es

→ Document n°8 : Réseaux de communication



rationaux et principaux

ix

incipaux

## B. COMMENTAIRES

### 1. Secteur primaire

Le terrain accidenté des régions montagneuses ne se prête que difficilement aux cultures intensives, aussi bien de par le pourcentage de terrains improductifs correspondant à un peu moins d'un tiers<sup>12</sup> du territoire (étant donné l'étendue des lacs, des glaciers et des étendues rocheuses stériles) que de par la rudesse du climat. Dès lors, les cultures céréalières et maraîchères sont confinées aux régions de plaine, et principalement dans la région du Moyen Pays. Bien que l'agriculture permette de maintenir une certaine activité économique au sein des régions décentralisées, le nombre d'agriculteurs ne correspond qu'à 4%<sup>13</sup> de la population active, en outre cette proportion est en déclin. Ajoutons également que de plus en plus de fermes produisent des aliments issus de l'agriculture biologique, si bien qu'en 2009, leur proportion atteignait 11.1%<sup>14</sup>. D'ailleurs, à l'échelle européenne, la Suisse compte (avec l'Autriche) le plus grand pourcentage de terres cultivables dédiées à l'agriculture biologique. Le secteur de l'élevage de bovins et de porcs est par conséquent de plus grande importance que celui des cultures. L'élevage de bovin suisse est réputé par sa production de lait de vache, à l'origine de nombreux fromages suisses.

<sup>12</sup> Manufacture français des pneumatiques Michelin (1985). (*Michelin*) Suisse. France : Michelin et Cie, Propriétaires-Editeurs.

<sup>13</sup> <http://www.swissworld.org/fr/economie/agriculture/>

<sup>14</sup> <http://www.bio-suisse.ch/fr/bioinzahlen.php>

Le fait que l'élevage domine généralement la production agricole s'explique par la présence prédominante d'alpages, servant aux trois quarts<sup>10</sup> de pâturages. D'autre part, la sylviculture est également une production importante du secteur agricole, les forêts étant présentes en nombre sur le territoire de la Confédération. Elles relèvent être un atout écologique majeur mais également l'une des seules rares matières premières locales. Enfin, une grande partie de la surface est dite improductive, principalement dans le sud du pays, de par les altitudes qui y sont les plus élevées. De plus, les sols y sont quasiment uniquement constitués de roches et recouverts de végétation de montagne, infertiles<sup>15</sup>.

## **2. Secteur secondaire**

L'industrie perdit au fil du temps sa position dominante au profit des services. En 2010, le secteur secondaire ne concernait que 22,8 % de la population active occupée. La zone industrielle suisse prédominante est celle englobant la ville de Bâle et s'étendant jusqu'à Zurich, capitale économique de la Suisse, toutes deux représentent les métropoles économiques du pays. Le facteur démographique s'ajoute ici au facteur géographique.

Effectivement, ces deux villes sont situées au sein des régions ayant un relief le plus favorable et ayant un accès direct au Rhin. De plus, ces deux villes figurent parmi les plus peuplées du pays. Leur population constitue donc un atout majeur aussi bien en ce qui concerne la main d'œuvre que la consommation. Zurich connaît le plus important revenu suisse, devançant ainsi la capitale fédérale, Berne. La proximité immédiate du port fluvial de Bâle n'est pas anodine et permet un accès rapide et facile avec le commerce extérieur tout comme l'accès aux voies ferroviaires donnant si bien accès à la France et à l'Allemagne qu'à l'Italie. Les partenaires financiers les plus intéressants sont, d'ailleurs, ceux étant situés au nord de la Confédération. L'industrie chimique y est, par ailleurs, le secteur principal avec, entre autres, le siège de la société internationale Novartis mais on y retrouve également le secteur de la construction métallique. Toutefois deux autres régions industrielles peuvent être observées, certes d'importance moindre. Premièrement, celle proche de la ville de Lausanne réputée pour son industrie horlogère ainsi qu'une autre se situant à l'est de la zone industrielle dominante, réputée pour l'industrie textile. La ville de Berne constitue elle aussi un pôle économique, de part son statut de capitale fédérale où le taux d'emplois figure parmi les plus élevés du pays.

## **3. Secteur tertiaire**

Le secteur tertiaire, autrement dit les services, compte la majorité des emplois suisses. Les établissements sont principalement situés dans la région du plateau, ainsi que dans certains cantons localisés plus au sud, où le tourisme est bien souvent important. Ce dernier secteur compte parmi les services les plus importants les banques, le tourisme et les assurances. De par la neutralité politique de la Confédération et la stabilité du franc suisse, il n'est pas étonnant que l'arrivée des capitaux étrangers soit favorisée, et ce depuis plusieurs dizaines d'années. A nouveau dans ce secteur, c'est le canton de Zurich qui possède la plus grande et plus importante banque du pays. En matière de tourisme, la Suisse connaît treize régions touristiques dont la ville la plus visitée est Zurich. L'activité touristique permet aux villes décentralisées, situées dans les Alpes, de se désenclaver grâce, notamment aux stations de ski.

Ces différentes zones sont alimentées par divers moyens de transports tels qu'un réseau ferroviaire dense, divers aéroports et un réseau routier. En outre, les voies navigables et les lacs accueillent

---

<sup>15</sup> Se référer au quatrième point de la troisième fiche.

chaque année de nombreux touristes tout comme les télécabines, télésièges alimentant les différentes stations de ski, se relevant être également un pôle touristique.

#### **4. Réseaux de communication**

Tout d'abord, la Suisse possède un réseau de communication routière important constitué aussi bien d'autoroutes que de routes importantes permettant une circulation fluide, même au sein des Alpes, grâce aux tunnels. Il permet dès lors au territoire suisse d'être constamment relié avec les nations voisines et permet, par la même occasion, le commerce extérieur. Les voies ferroviaires sont également présentes mais sont plutôt concentrées au nord du pays, autrement dans la région du Moyen pays. De par le relief suisse, leur vitesse est réduite. Cependant, le territoire compte également différentes lignes ferroviaires parcourues par des MGV, matériels à grande vitesse. Comme énoncé précédemment<sup>16</sup>, le réseau fluvial est principalement destiné aux bateaux de plaisance, bien que la Suisse compte un port à Bâle, bordée par le Rhin, véritable porte d'accès vers de nombreux pays limitrophes. Le pays compte divers aéroports dont les principaux sont situés à Zurich, Bâle et Genève.

#### **5. Commerce extérieur**

Etant donné que la Suisse possède très peu matières premières, le commerce extérieur lui est vital. Parmi les biens les plus exportés on retrouve notamment le chocolat, le fromage, les montres mais également des produits issue de l'industrie des machines ou de l'industrie chimique. Les principaux partenaires commerciaux de la Suisse sont l'Allemagne, l'Italie, la France, les États-Unis et le Royaume-Uni.

#### **6. Énergies**

De par la précarité des ressources minières et des ressources en énergie fossile, la Suisse est contrainte d'en importer ou d'avoir recours à d'autres sources d'énergie telles que l'hydroélectricité. D'ailleurs, les centrales hydroélectriques fournissent environ 56%<sup>17</sup> de l'électricité en Suisse. Et pour un tiers, l'énergie est produite à l'aide de retenues d'eau aménagées dans les hautes vallées alpines au moyen de barrages. L'hydrologie de la Suisse étant dense et comportant de nombreux lacs et rivières, l'hydroélectricité est une excellente alternative et a en outre le statut d'énergie renouvelable. Ensuite, la deuxième source importante d'électricité est l'énergie nucléaire. La Suisse compte cinq centrales fournissant 38%<sup>18</sup> de l'électricité.

---

<sup>16</sup> Se référer au deuxième point de la troisième fiche.

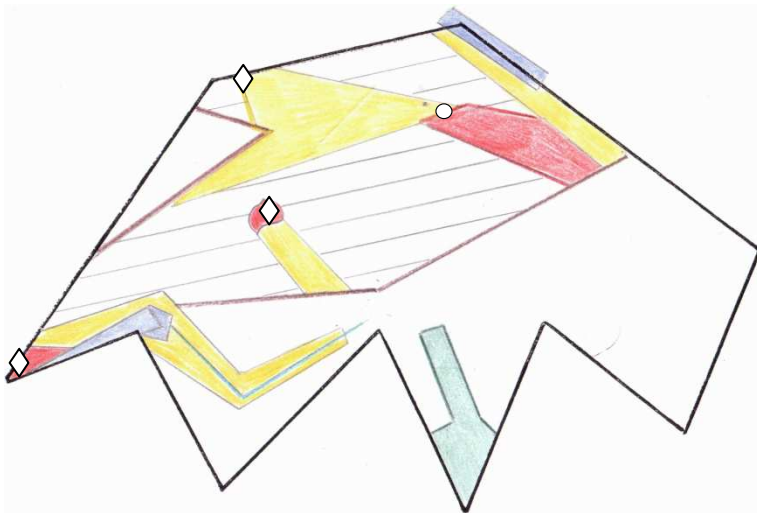
<sup>17</sup> <http://www.swissworld.org/fr/economie/energie/hydroelectricite/>

<sup>18</sup> [http://www.swissworld.org/fr/economie/energie/energie\\_nucleaire/](http://www.swissworld.org/fr/economie/energie/energie_nucleaire/)

## VI. Cinquième fiche : Environnement social

### A. CARTE MENTALES :

➔ Document n°9 : Répartition de la population



- 1000 habitants par km<sup>2</sup> ou plus
  - 200 - 100 habitants par km<sup>2</sup>
  - 25 - 200 habitants par km<sup>2</sup>
  - 50 – 100 habitants par km<sup>2</sup>
  - 0 – 25 habitants par km<sup>2</sup>
  - Zurich : 500 000 à 1 000 000 d'habitants
  - ◇ Villes de 100 000 à 500 000 habitants
1. Berne
  2. Genève
  3. Bâle

### B. COMMENTAIRE :

#### 1. Démographie

La population de la Suisse avoisine les 7,78 millions d'habitants. En ce qui concerne sa densité de population, elle atteint 190,6 habitants/km<sup>2</sup>. Toutefois, cette densité varie en fonction d'un canton à un autre, la population n'étant pas répartie de manière uniforme. En effet, elle est principalement concentrée sur le plateau ainsi qu'au nord du pays. Les cantons les plus peuplés étant Zurich, Bâle-Ville et Genève. On remarque que la population méridionale suisse est moindre, à l'exception du sud du canton de Tessin, où l'altitude baisse. La population suisse est, par conséquent, une population urbaine. Aussi bien les conditions climatiques que les conditions de vie au sein des deux massifs montagneux sont de manière générale inappropriées à l'homme. Le facteur économique influence également cette répartition inégale de la population. En effet, la population s'est répartie en fonction des métropoles qui sont toutes situées dans la partie nord ou centrale du pays, pour les raisons géographiques venant d'être énoncées mais également pour des raisons d'accessibilité puisque la majeure porte de sortie se situe au nord, les voies ferroviaires et routières sont concentrées dans cette région également. En d'autres termes la population suisse est dite urbaine, le secteur agricole ayant été délaissé d'une part en vue d'un confort plus grand et d'une autre part étant donné la rentabilité décroissante de celui-ci.

## 2. Population étrangère

La population suisse compte un pourcentage élevé de ressortissants étrangers. En effet, celui-ci s'élevait à environ 22,4%<sup>19</sup> ce qui correspond au nombre de 1762902. Cet apport de migrants étrangers permet à la Suisse de conserver une population croissante bien que le taux de natalité est, lui, en baisse comme dans la plupart des pays occidentaux, touchés par le vieillissement de leur population. La majorité de la population étrangère provient de pays de l'Union européenne tels que l'Allemagne et l'Italie. La Suisse est une nation stable, dotée d'une économie florissante ce qui constitue véritablement la majeure motivation de ces migrations. En outre, suite à l'accord sur la libre circulation des personnes signé le 21 juin 1999 entre la Suisse et l'Union européenne, les conditions d'intégrations et de travail des citoyens de l'UE sont réellement facilitées. En revanche, certaines tensions entre les Suisses et les personnes étrangères peuvent être palpables, bien qu'elles soient, en réalité, sans conséquences. Ce sentiment est perceptible au niveau politique, où certains programmes défendent des positions à caractère raciste<sup>20</sup>.

## 3. Un pays quadrilingue

Comme dit précédemment dans la deuxième fiche, la Suisse est divisée en 3 zones linguistiques et possède quatre langues nationales qui sont l'Allemand, le Français, l'Italien et le romanche. Cependant, seules les trois premières sont considérées comme les langues officielles de la Suisse. Elles sont déterminées par les cantons qui peuvent être eux-mêmes bilingues voire trilingues, comme c'est le cas du canton du des Grisons. La répartition géographique des langues s'explique par l'influence des pays limitrophes proches. En revanche, toutes ne sont pas parlées par le même nombre de personnes. L'allemand est parlé par 63%<sup>21</sup> de la population, le Français par 20,4%<sup>21</sup> et 6,5%<sup>21</sup> de la population parlent Italien. Enfin, le Romanche, qui en quelques sortes pourrait être considéré comme langue minoritaire ne représente que 0,5%<sup>21</sup> de la population suisse. En outre, ce chiffre est régulièrement vu à la baisse. En effet, de par la suprématie économique et numérique allemande en Suisse, les personnes pratiquant le Romanche et même celles pratiquant l'Italien sont obligées d'un point de vue économique et politique, d'apprendre l'Allemand si elles désirent s'affirmer et défendre leurs valeurs ou atouts. En outre, selon le site officiel suisse, les salaires varieraient en fonction de la langue maternelle et les italophones seraient en net désavantage. Ils forment quasiment un îlot linguistique au centre du lac alémanique.

Bien que la Suisse est un pays neutre, évitant dès lors de s'impliquer dans des conflits culturels, politiques ou linguistiques, elle possède elle-même certaines formes de tensions entre la Suisse



Dessin de Robert ; <http://d6d.ch/>

alémanique et la Suisse romande, en d'autres termes francophone. On constate qu'il y a une zone de rupture, également appelée le fossé suisse allemand. Cette zone de rupture est caractérisée par une différence de mentalité, de culture qui se remarque lors des votes d'une loi, par exemple, et qui dès lors les départagent. Toutefois, rappelons que la Suisse est un pays promouvant l'unité et veillant à un certain équilibre entre les différentes régions.

<sup>19</sup> <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/01/22/publ/ausl/presentation.html>

<sup>20</sup> Se référer au premier point de la deuxième fiche.

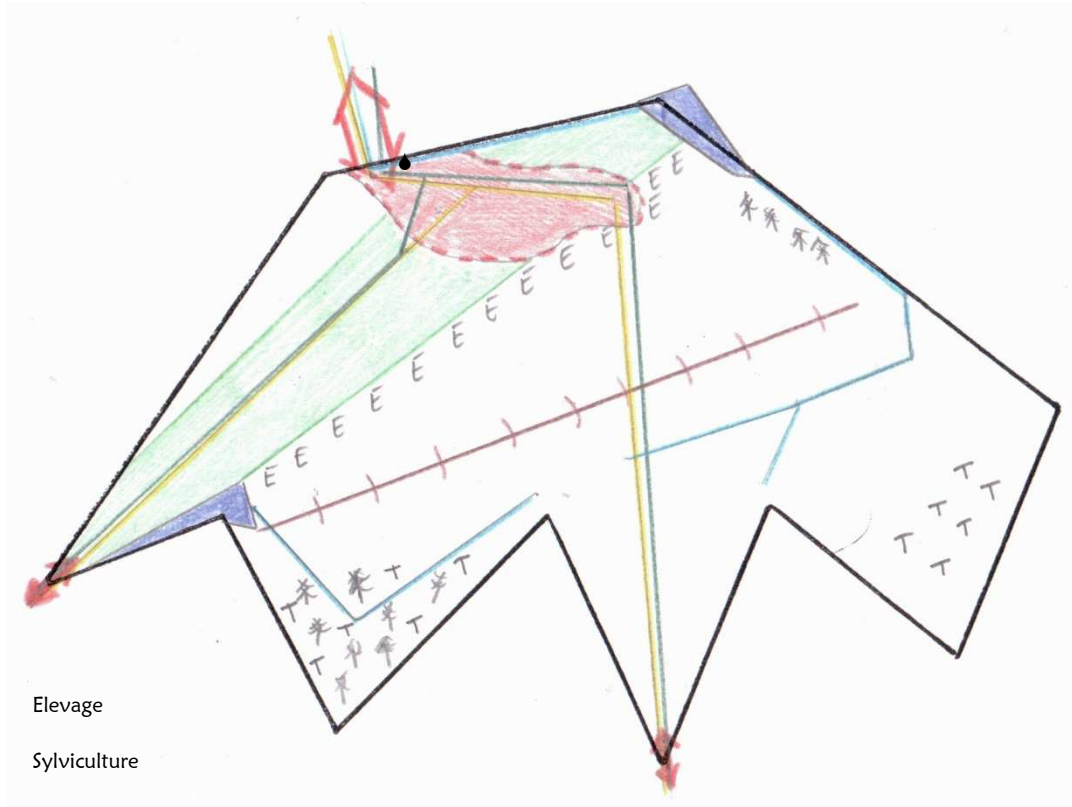
<sup>21</sup> <http://www.swissworld.org/fr/population/langues/>

La devise suisse est par ailleurs, très représentative de l'importance qui est attribuée à cette valeur d'unité: Un pour tous, tous pour un

#### **4. Confessions religieuses**

La Suisse n'a pas établi de religion d'Etat et prône le multiculturalisme. En outre, un article garantissant la liberté de culte, et un autre garantissant la liberté de conscience et de croyance figurent au sein de la constitution. Toutefois, on observe deux confessions majeures qui sont le catholicisme et le protestantisme. Bien que les cantons regroupent généralement une même confession, il arrive que certains d'entre eux soient partagés entre deux, entraînant ainsi des divergences de mentalités, ressentie lors de votes, par exemple.

## VII. Sixième fiche : Carte de synthèse<sup>22</sup>



Elevage

Sylviculture

Tourisme

Axes routiers principaux

Axes ferroviaires principaux

◆ Port

Zone de rupture économique et démographique :  
concentration de l'activité au nord

Fleuves principaux :

1. Rhin
2. Rhône

Villes principales :

- A. Zurich
- B. Berne
- C. Bâle
- D. Genève

Région industrielle

Zone de culture et d'élevage

Portes de sorties majeures

<sup>22</sup> Toutes les cartes que ce dossier comprend sont des modèles réduits/agrandis de la carte mentale de localisation. Etant donné que la grandeur varie sans cesse, l'échelle n'est pas précisée, hormis pour la première/le modèle, mais les proportions sont constamment respectées.

## VIII. Le conflit sino-tibétain

La région autonome du Tibet correspond à l'heure actuelle à la province chinoise Xizang, ayant pour pays limitrophes l'Inde, le Népal, le Bhoutan et le Myanmar. Toutefois, le peuplement tibétain s'étend jusqu'aux provinces frontalières voisines telles que Xinjiang, Qinghai, Gansu, Sichuan et Yunnan, où l'on retrouve également différentes préfectures autonomes tibétaines. Jadis, le Tibet, également connu sous le nom de *Tibet historique* ou *Grand Tibet*, couvrait une surface plus grande encore que la surface actuellement occupée par les Tibétains, située sur les hauts plateaux himalayens séparant la Chine et l'Inde. Il constitue un territoire à coloniser pour la République Populaire de Chine, et ce pour diverses raisons. Tout d'abord, le premier motif est territorial puisque le *Tibet historique* équivaut à pratiquement un tiers de la surface totale de la République. En outre, le haut plateau tibétain constitue une zone de colonisation de premier choix puisqu'il pourrait désengorger une Chine surpeuplée. Par conséquent, les autorités chinoises ont d'ores et déjà implanté de nouvelles villes au Tibet. Toutefois, une importante partie du territoire tibétain est inhabitable, de par l'altitude trop élevée. Le second motif est d'ordre économique. Effectivement, le sous-sol tibétain recèle un riche ensemble de minerais tels que cuivre, chrome, or, etc. ainsi que du pétrole. Cependant, seule une exploitation à petite échelle subsiste dans cette région, due à l'altitude élevée et au manque d'infrastructures. Ensuite, on distingue également un motif relevant de la stratégie. En d'autres termes, lorsque la République Populaire de Chine envahit le Tibet en 1959, le pouvoir communiste déploya très rapidement de multiples troupes aux frontières entre le Tibet et l'Inde. D'ailleurs, ce dispositif engendra rapidement le conflit sino-indien. Les Chinois avaient alors pour objectif de se protéger des pays avoisinants, entre autres de l'Inde et de la Russie. Le haut relief tibétain permettait, effectivement, une surveillance efficace, ce qui, à l'heure actuelle, n'est néanmoins plus nécessaire étant donné les techniques militaires modernes.

La plus importante justification concernant l'occupation chinoise au Tibet relève de la dimension idéologique, voire historique. En effet, le régime chinois invoque depuis de nombreuses décennies, et même siècles, la légitimité historique. La Chine a toujours considéré le Tibet comme l'une des cinq nationalités de la République. En réalité, la question historique reste complexe car les relations entre ces deux nations furent généralement perpétuellement constituées de tensions et furent riches en rebondissements. Brièvement, le Tibet fut constamment lié à la Chine. Déjà en 1900, la Chine y établissait un contrôle afin d'empêcher que le dalaï-lama ne tombe sous des influences hostiles. Bien auparavant, le lien était perpétué par le contrôle des dynasties mandchoues et mongoles sur le Tibet, au moyen d'*ambans*<sup>23</sup> ou encore de traités divers. Par exemple, un traité du XII<sup>e</sup> siècle entre le chef spirituel Tibétain et les Mongols de Chine, par lequel le Tibet reconnaissait la suzeraineté mongole témoigne de l'autorité chinoise, mais les exemples historiques sont nombreux. Toutefois, les choses s'accélérent véritablement à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. La Grande-Bretagne, en traitant avec le Tibet, disait vouloir anticiper sur d'autres prétentions colonialistes, en particulier celles des Russes. En réalité, ces traités ne firent que légitimer les revendications de souveraineté chinoise ainsi que le droit de la Chine à gérer la politique extérieure tibétaine. Bien que le Tibet gagna, par ailleurs une certaine indépendance, proclamée en 1912 par le treizième dalaï-lama, l'accord à son sujet ne fut à aucune reprise ratifié par la République Populaire de Chine, malgré l'acquiescement des britanniques. L'accord de Simla démontre donc à nouveau l'importante implication de la Chine au sein des décisions concernant le statut du Tibet. Le conflit sino-tibétain éclata véritablement à partir de 1949, lorsque les troupes chinoises

---

<sup>23</sup> Mot mandchou signifiant hauts responsables.



envahirent le territoire tibétain. La situation qui s'en suivit fut tendue et donna lieu, en 1951 à un accord, intégrant le Tibet dans la république qui contrôlait un bon nombre de fonctions tout en laissant le droit de dignité du Dalaï-lama ainsi que le droit de culte aux Tibétains. Néanmoins, même si dans un premier temps, chaque parti respectait ce qui avait été décidé, les Tibétains furent peu à peu envahis par un sentiment d'angoisse et de haine anticomuniste. En mars 1959, les choses tournent mal, le dalaï-lama s'exile en Inde, comme le proposaient les Etats-Unis depuis une dizaine d'années, tandis que les troupes chinoises répriment la guérilla dans le sud.

Les autorités chinoises entament alors leur politique, censée mener à la modernisation et au développement économique du Tibet, en d'autres termes de le libérer de l'esclavage et de la servitude auxquels il était soumis auparavant. Toutefois, celle-ci entraîne la fuite d'un bon nombre de tibétains ainsi que de nombreuses révoltes, dont une des plus sérieuses est celle datant de 2008, où plusieurs moines se donnèrent la mort par immolation. Cette révolution marqua d'ailleurs l'arrêt des négociations entre le Tibet et la Chine.

En première ligne, il s'agit d'un conflit entre la Chine, jouant le rôle dominant au sein de ce conflit de par sa puissance économique et sa dictature, et le Tibet n'ayant pas de poids réel. En effet, même s'il est question de Région autonome du Tibet, le gouvernement chinois reste maître du pouvoir. Ensuite, intervient également l'Inde, puisqu'elle est la terre d'asile du dalaï-lama, accueil qui ne fut pas du goût des chinois, multipliant les incidents frontaliers entre troupes indiennes et chinoises. Evidemment, la communauté internationale aspire à ce que la Chine respecte les droits humains et permette le retour du dalaï-lama au sein du Toit du monde, mais jamais la Chine n'a été condamnée par les instances internationales. Quant aux divers gouvernements, s'ils expriment parfois leur désapprobation, celle-ci n'est jamais suivie d'actes réels. L'absence de réactions dans lequel est laissé le Tibet est en grande partie le résultat de la politique d'isolement dans laquelle il s'était enfermé depuis des décennies. Néanmoins, les Etats-Unis s'impliquent, aujourd'hui, activement au sein de ce conflit. En effet, ils contribuèrent dès les premières tensions de 1949 au soutien du Tibet. En outre, ils versent à celui-ci ainsi qu'à la Région autonome du Tibet, une somme annuelle de soutien non négligeable, renforcée par diverses ONG. La Chine étant de plus en plus puissante, s'imposant dans le domaine économique mondial et devenant peu à peu le plus important partenaire économique de différentes régions du monde, il ne s'agit donc pas spécialement du Tibet mais plutôt de la Chine en elle-même.

La Chine n'a pas d'intérêts à résoudre ce conflit en octroyant l'indépendance aux Tibétains. La République Populaire de Chine est, en effet, composée à 64% de régions autonomes, elle comprend, autrement dit, une majorité de minorités ethniques. Dès lors, si elle attribue l'indépendance au Tibet, elle se verrait probablement contrainte de faire de même avec les minorités restantes. Enfin, la Chine représente à l'heure actuelle un partenaire économique de choix et une puissance grandissante. Dès lors, la communauté internationale, et en particulier l'Inde ou même les Etats-Unis ne voient pas de nécessité à la résolution de ce conflit, ne dérangeant en rien leurs rapports commerciaux.

Face à un tel conflit, et surtout un conflit fortement médiatisé, il est difficile de prendre position. Il est facile de prendre le parti du Tibet, nation prônant la paix et la non-violence et ce pour différentes raisons. La visite du dalaï-lama dans de nombreux pays du monde ou encore les reportages, voire films tournés en son honneur ont tendance à nourrir une image négative d'une Chine, dominatrice, opprimante, violente et fermée. En revanche, lorsqu'on étudie les rapports qu'entretiennent les Etats-Unis avec le dalaï-lama, il est difficile de croire que ce soutien financier n'inciterait guère ce personnage, devenu culte, à prendre une certaine position afin de sensibiliser les autres nations mondiales. D'une autre part, il est clair que la Chine reste une dictature forte, où la liberté d'expression n'existe pas, et dont le comportement est critiquable.

Dès lors, comment être certain que certaines informations n'aient été pas cachées au vue du public, afin d'éviter tout débordement ? Finalement, à l'heure actuelle, les Tibétains sont en voie d'extinction tout comme leur culture, soumise à la colonisation, voire sinisation chinoise. Une véritable perte culturelle aux yeux du monde entier. En revanche, l'étude des liens historiques complexes qui unissent ces deux états, tend à confirmer la suzeraineté chinoise à l'égard du Tibet, bien que l'histoire penche une fois dans un sens et une autre fois dans l'autre. Bien sûr, il est souhaitable que le Tibet puisse bénéficier d'une autonomie significative, mais étant donné le régime chinois et l'évolution du conflit, d'après moi, la situation est irréversible.

# IX. Bibliographie

## A. LIVRES

- Charlier J. et al. (2006). *Le grand Atlas*. Belgique : de boeck & Larcier.
- Charlier J. et al. (2003). *Le petit Atlas*. Bruxelles : de boeck & Larcier.
- Guichonnet, P et Sidjanski, D. (2002) *Suisse* in l'*Encyclopaedia Universalis*, 810-825 (Corpus). Paris : l'Encyclopaedia Universalis.
- Han, S. (1976). *Lhassa, étoile de fleur*. Paris : Stock
- Manufacture français des pneumatiques Michelin (1985). *(Michelin) Suisse*. France : Michelin et Cie, Propriétaires-Editeurs.
- Probst, J-B. (1993). *(Guides Olizane) Suisse*. Genève : Olizane.
- Snellgrove, D. et al. (2002). *Tibet* in l'*Encyclopaedia Universalis*, 714-730 (Corpus). Paris : l'Encyclopaedia Universalis.
- Van Grasdorff, G. (2006). *La nouvelle histoire du Tibet*. France : Perrin.

## B. ARTICLES

- Pedroletti, B. (2011). « Chine, sinisation ou répression » *Le Monde hors-série, L'Atlas des minorités*, 86-89.

## C. RÉFÉRENCES TROUVÉES SUR INTERNET

- Ronsin C. « Nouvelles lignes ferroviaires sur le toit du monde » (dernière mise à jour en mars 2011) In *Carto n°4, Mars-Avril 2011* [En ligne].  
URL : <http://www.carto-presse.com/?p=1103> (page consultée le 3 mai 2012)
- Desimpelaere, J-P. « Le Tibet : un trésor de minerais » (dernière mise à jour le 25 avril 2011)  
URL : <http://www.tibetdoc.eu/spip/spip.php?article211> (page consultée le 3 avril 2012)
- Desimpelaere, J-P. « Arguments chinois à propos du Tibet » (dernière mise à jour le 2 mai 2010)  
URL : <http://www.tibetdoc.eu/spip/spip.php?article171> (page consultée le 3 avril 2012)
- Desimpelaere, J-P. « Le Tibet : une affaire interne à la Chine ou un conflit international ? » (dernière mise à jour le 14 février 2012)  
URL : <http://www.tibetdoc.eu/spip/spip.php?article232> (page consultée le 3 avril 2012)
- Losurdo, D. « La Chine, le Tibet et le dalaï-lama » (dernière mise à jour le 8 avril 2008)  
URL : <http://www.tibetdoc.eu/spip/spip.php?article69> (page consultée le 3 avril 2012)
- Kunchap, T. et Fainberg, M. « Le Tibet aujourd'hui : bilan de 50 ans d'occupation chinoise » (mis en ligne le 17 février 2005) In *Labyrinthe*, 5 | 2000, *Entretien (n° 5)*, [En ligne].

- URL : <http://labyrinthe.revues.org/96> (page consultée le 06 mai 2012)
- Encyclopédie libre Wikipédia. « Suisse » (dernière mise à jour le 2 mai 2012)  
URL : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Suisse> (page consultée le 10 avril 2012)
- Encyclopédie libre Wikipédia. « Tibet » (dernière mise à jour le 2 mai 2012)  
URL : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Tibet> (page consultée le 1er mai 2012)
- Le portail officiel d'informations sur la Suisse  
URL : <http://www.swissworld.org/fr/> (page consultée le 2 avril 2012)
- Statistique suisse – Office fédéral de la statistique  
URL : <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index.html> (page consultée le 10 avril 2012)

